

REPORTAGE



Eau potable au Togo

De l'eau potable à tout prix pour Tsévié et ses environs

L'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable au Togo est le leitmotiv des autorités togolaises. Elles ont entrepris depuis un moment des travaux d'envergure nationale afin d'alléger les souffrances des ...

PAGE 7

SANTE



Le sport

Qu'est-ce qui explique sa capacité à booster la libido ?

Une sexualité épanouie fait partie des éléments qui contribuent à consolider un couple. Lorsque dans un couple, l'un ou les deux partenaires se sentent insatisfaits, cela peut ouvrir la voie à plusieurs problèmes. C'est ainsi que pour pouvoir répondre aux besoins sexuels de leurs conjoints, certaines personnes (hommes ou femmes) courent ...

PAGE 10

Musique / Magic System feat Smarty

Passer par la mer ou le désert n'est pas la solution

Le groupe musical ivoirien « Magic System » et le rappeur burkinabé « Smarty » viennent de collaborer sur un ...

PAGE 9

Industrialisation du Togo

Victoire Tomégah-Dogbé reçoit le nouveau bureau du Gito

Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a accordé hier jeudi 15 juillet une audience à une délégation du Groupement des industries du Togo (Gito), conduite par son président Kossi Glé. Les discussions ont porté sur les ...



PAGE 3



Sommet de l'Ida à Abidjan

Faure Gnassingbé et ses pairs plaident pour une reconstitution « ambitieuse »

Le chef de l'Etat togolais a pris part jeudi 15 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au 20e sommet sur la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (Ida). Les dirigeants africains souhaitent une augmentation des ressources de l'Ida.

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Emmanuel Sheyi Adebayor, nouvel ambassadeur du civisme fiscal au Togo

La vedette du football national, Emmanuel Sheyi Adebayor, est désormais officiellement le nouveau visage de la promotion du civisme fiscal au Togo. L'ancien capitaine des Eperviers (87 sélections, 32 buts) a conclu mardi dernier au siège de sa fondation caritative à Lavié (Plateaux), un accord avec l'Office togolais des recettes (OTR).

Selon les termes de l'entente, l'administration fiscale pourra gratuitement utiliser l'image et l'influence de l'ex-attaquant d'Arsenal et du Real Madrid, dans le cadre de ses différentes activités d'information, de sensibilisation et de communication sur le civisme fiscal.

« Certains ont déjà pu observer sur les chaînes de télévision, Shéyi Adébayor exhorter nos compatriotes à payer la taxe d'habitation ou la taxe foncière. C'est en ce sens que nous avons souhaité ...

PAGE 3

Intégration de l'actionariat de l'AFC

Quels sont les avantages pour le Togo ?

Le Togo est devenu actionnaire de l'Africa finance corporation (AFC). Cette adhésion dans l'actionariat de cette institution financière multilatérale représente une opportunité pour le pays à plus d'un titre.



PAGE 5



SOMMAIRE

Afrique du Sud / 72 morts après l'incarcération de Jacob Zuma
L'Union africaine appelle au calme



P 4

Sommet de l'Ida à Abidjan
Faure Gnassingbé et ses pairs plaident pour
une reconstitution « ambitieuse »



P 5

Nutrition
L'eau doit absolument rester la base de notre
hydratation



P 10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

L'entreprise All relance son activité avec un financement d'une valeur de 9 600 000 FCFA grâce au FNFI

Installée depuis 2011, l'entreprise All est située dans le quartier Awatamé Adidogome et spécialisée dans les BTP- Génie Civil. Comme l'entreprise All, le chiffre d'affaires de la majorité des entreprises togolaises a connu une baisse depuis l'avènement du Covid 19. Pour mettre fin à ce désastre qui ne fait que freiner ses activités, monsieur Egle Komivi Edem s'est rapproché du FNFI pour se renseigner davantage sur les produits de l'Institution afin dit-il de pouvoir bénéficier d'un coup de pouce financier pour relancer ses activités. Dans ce numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous présente le parcours du jeune promoteur...

Dans le but d'apporter une aide financière à la population togolaise en cette période de Covid, le Fonds National de la Finance Inclusive a mis en place un mécanisme de financement afin de renforcer la résilience des entreprises impactées par les effets de la pandémie du Covid 19 à se relancer.

«Avant le Covid, le besoin de financement était déjà présent puisqu' à chaque contrat, j'étais dans l'obligation de louer des matériels pour effectuer tous mes travaux, car ces matériels me permettaient de gagner des travaux de sous-traitance auprès des grandes entreprises. Malheureusement, avec l'avènement du Covid, les choses ne font que s'empirer, ce qui impacte négativement notre chiffre d'affaires. Avec le Covid, il y'avait pratiquement plus d'activités et les recettes devenaient chaque jour plus maigres. J'ai finalement appris à travers les médias que le

FNFI a mis à la disposition des togolais un fonds de 20 milliards FCFA pour aider les entreprises qui ont été touchées par les effets de la pandémie du Covid 19 à se relancer. J'ai alors saisi cette occasion et rassemblé tous les documents nécessaires que j'ai envoyé via le site www.fnfi.tg comme les conditions l'exigent. Après étude des dossiers, j'ai été contacté et heureusement, j'ai reçu un financement d'une valeur de 9 600 000 FCFA », affirme notre ingénieur visiblement heureux d'avoir trouvé une solution à ses problèmes de financements. Monsieur Egle Komivi Edem est enfin soulagé d'avoir trouvé le moyen de relancer ses activités. Il a investi une partie du financement reçu dans ses activités de BTP et prévoit mettre en place des stratégies pour faire face sans difficultés au remboursement de son crédit.

« Ce financement m'a permis de réaliser mes projets sans



Egle Komivi Edem

difficultés et d'avoir une marge bénéficiaire. J'ai pensé aussi à mettre à ma disposition tous les matériels nécessaires pour le bon déroulement de mon activité. Je n'oublie pas qu'il s'agit d'un crédit et qu'il sera question de remboursement, alors j'ai déjà quelques stratégies que j'ai mis en place afin d'être en règle vis-à-vis du remboursement.

Comme stratégies, je suis déjà en contact avec bon nombre d'entreprises qui effectuent périodiquement des travaux de constructions afin de voir dans quelles mesures je peux obtenir des marchés afin de dégager des marges bénéficiaires. Je mets déjà en location les matériaux de construction que j'ai pu acheter grâce au FNFI afin

de diversifier mes sources de revenus. Je profite de l'occasion pour dire un sincère merci au gouvernement pour l'occasion donnée aux entreprises de pouvoir se remettre en selle en cette période de Covid 19», lance Egle Komivi Edem en pleine activités sur un de ses chantiers à Lomé.

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... lier ce partenariat nous permettant d'utiliser gratuitement son image pour promouvoir le civisme fiscal », explique le

commissaire général de l'OTR, Philippe Tchodie. «Le développement de chaque pays se réalise grâce aux impôts. Donc

je demande à mes compatriotes de faire des efforts pour payer les impôts. Le pays réalise en ce moment, quelque

chose de magnifique et c'est à nous de mobiliser la population », a affirmé de son côté le Ballon d'Or africain 2008, qui est

également impliqué dans de nombreux projets socio-éducatifs et économiques.

Togofirst

Industrialisation du Togo

Victoire Tomégah-Dogbé reçoit le nouveau bureau du Gito

Mme le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a accordé hier jeudi 15 juillet une audience à une délégation du Groupement des industries du Togo (Gito), conduite par son président Kossi Glé. Les discussions ont porté sur les enjeux de l'industrialisation du Togo pour créer plus de richesse et d'emplois.

Le Togo s'industrialise progressivement avec des unités de transformation dans plusieurs domaines. Des chaînes de valeurs selon des normes internationales sont en cours de construction dans la Plateforme industrielle d'Adétikopé pour rendre les industries togolaises plus compétitives sur le marché mondial.

La rencontre a permis au chef du gouvernement et à la délégation du Gito, de faire le tour d'horizon des défis du secteur industriel au Togo et d'explorer des pistes pour une meilleure

industrialisation du pays.

« Nous avons rencontré Mme le Premier ministre et profité pour avoir ses conseils et orientations. Nous sommes à ce jour, dans la numérisation et nous avons l'intention de faire des labels numérisés pour permettre à nos réseaux de distribution d'être compétitifs dans la sous-région et pourquoi pas dans la Zlecaf. Nous avons passé en revue la plupart des sujets qui touchent l'industrialisation au Togo et nous sommes convaincus avec la dynamique et la disposition du Chef de l'État que conduit



Mme Victoire Tomégah-Dogbé et la délégation du Gito

par le gouvernement Mme le Premier ministre, nous allons progressivement nous industrialiser», s'est

confié le président du Gito au sortir de l'entrevue. La rencontre a également permis au Gito, de présenter

son nouveau bureau à Mme le Premier ministre.

Source : Primature

Départ de la CNAP

Jean-Pierre Fabre va-t-il un jour arrêter avec ses caprices ?

Que doit-on penser à présent de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) qui a annoncé mardi dernier son départ de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP) alors que selon le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpepsi, les travaux sont terminés et que d'intéressantes décisions ont été prises ? Ce parti ne vient-il pas ainsi de se mettre en grandes difficultés ?

Il y a quelques semaines, Eric Dupuy, le responsable de la communication de l'ANC et conseiller de Jean-Pierre Fabre, affirmait sur une radio privée de la capitale que son parti ne compte pas quitter la CNAP. Il rassurait ainsi sur les griefs que son parti soulevait en ce qui concerne le fonctionnement de la CNAP. Et puis, quelques jours après, coup de théâtre, c'est Jean-Pierre Fabre, président national du parti qui en conférence de presse avec à ses côtés le même Eric Dupuy, réaffirmait que si les attentes de l'ANC ne sont pas prises en compte, ils s'en iraient, et que lui et les siens ne comptaient pas jouer aux accompagnateurs. À partir de ce moment, l'on a commencé à se poser des questions : l'ANC aurait-elle tellement de difficultés à changer de paradigmes

? Le parti de Jean-Pierre Fabre aurait-il tellement de difficultés à encaisser les gesticulations des radicaux vis-à-vis de ce dialogue politique ? Les propos de certains comme Nathanaël Olympio ou des membres de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) ont-ils si fait peur à monsieur Fabre au point de jouer à ce petit jeu? L'ANC a-t-elle tellement peur qu'on la traite de collaborateur du parti au pouvoir ? De deux choses, l'une. Dialoguer, c'est accepter de collaborer, tout en gardant bien-sûr ses spécificités. Soit on y va, soit on n'y va pas. Il faut faire un choix. Il faut éviter ces comportements qui consistent à quitter des discussions qui sont à leur terme. L'ANC annonçait en effet son départ le jour même où la CNAP clôturait



Jean-Pierre Fabre

ses travaux.

« S'ils étaient partis plus tôt, comme le CAR, on aurait pu comprendre, mais ils ont participé à tout et on a tenu compte de ce qu'ils ont proposé », a affirmé Payadowa Boukpepsi en début de semaine.

« Les propositions portent sur le cadre électoral, notamment le code électoral (29 propositions), sur la Constitution (4 propositions), la loi fixant les conditions d'exercice de liberté de réunion et de

manifestations pacifiques publiques (2 propositions), la charte des partis politiques (7 propositions), la loi portant décentralisation et des libertés locales (3 propositions), le statut de l'opposition (1 proposition), les mesures d'apaisement (3 propositions) et sur le cadre permanent de concertation (3 propositions) », a précisé le ministre de l'Administration territoriale. Ainsi, l'ANC vient de se mettre dans une situation très inconfortable. Tous

les autres participants au dialogue ne se plaignent pas. « Nous sommes bien conscients que c'est dans l'application des décisions que nous avons prises de façon consensuelle que va résider le succès ou non de ce forum », a reconnu mercredi dernier l'honorable Séna Alipui, député membre de l'Union des forces de changement (UFC) et un des vice-présidents de l'Assemblée nationale togolaise.

La rédaction

Bénin / Justice

Ouverture du procès de l'opposant Joël Aïvo pour « atteinte à la sûreté de l'État »

Le procès de l'opposant Joël Aïvo, candidat recalé à l'élection présidentielle du 11 avril dernier, s'est ouvert ce jeudi 15 juillet à Porto-Novo. Il avait été arrêté au lendemain du scrutin, en pleine rue, et la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet) le poursuit pour « atteinte à la sûreté de l'État et blanchiment d'argent ».

Plusieurs avocats du barreau béninois et de l'étranger sont mobilisés pour défendre l'universitaire, considéré en Afrique comme un constitutionnaliste de très grande réputation. Cette figure majeure de la jeune génération d'acteurs politiques béninois nie totalement ce qui lui est reproché. Trois mois jour pour jour après son

arrestation spectaculaire, le 15 avril dernier, quatre jours après l'élection présidentielle, le professeur Joël Aïvo est en effet jugé pour « atteinte à la sûreté de l'État et blanchiment ». Avec lui, un militaire à la retraite, un sous-officier encore en service, et celui qui gère les finances de son mouvement politique, Dynamique Aïvo. Selon nos informations, les avocats

n'ont pas obtenu copie du dossier mais ils ont été autorisés à le consulter.

Sur la qualification « d'atteinte à la sûreté », les fuites ne permettent pas de savoir grand-chose avant l'audience. En revanche, « le blanchiment » dont il est accusé serait en rapport avec sa caution de candidat à l'élection présidentielle pour laquelle il a été disqualifié.



Joel Aivo

L'universitaire, qui avant et pendant l'élection a sévèrement critiqué la gouvernance Talon et ses réformes politiques, est défendu par un collègue d'avocats du barreau béninois et d'ailleurs. Parmi eux le vétéran Robert Dossou ou encore le

teigneux Elvis Dide.

Mi-juin, Joël Aïvo a été testé positif au Covid-19. Récemment encore, il a répété à ses conseils qu'il n'avait rien à voir avec ses faits et espère sortir de détention.

Rfi.fr

Ghana / Salaires des conjoints du président de la République

En réaction aux débats, la première dame décide de rembourser

Le débat avait pris de l'ampleur sur les réseaux sociaux du côté du Ghana depuis que les députés avaient décidé d'approuver les salaires des épouses du président et du vice-président pour le rôle de soutien qu'elles jouent. Face aux indignations et commentaires négatifs relevés, la première dame du pays a décidé de rembourser toutes les indemnités perçues jusqu'à présent.



Rebecca Akufo-Addo

Ils devaient recevoir environ 3 500 \$ par mois, le même montant que les ministres délégués à la suite d'une recommandation de 2019 d'un comité parlementaire. La première dame et la deuxième dame ont toujours reçu des indemnités au fil des ans dans le cadre de privilèges exécutifs.

En réponse aux protestations publiques à l'égard du paiement des salaires des conjoints du président et du vice-président, Rebecca Akufo-Addo a déclaré qu'elle n'accepterait pas le salaire récemment approuvé par le Parlement du pays.

Dans un communiqué rendu public dans la journée du 13 juillet 2021, la première dame a décidé en effet, de rembourser la totalité des 899 097 cedis, soit 151 618 dollars qu'elle a jusque-là perçus. Elle a précisé qu'elle n'avait pas demandé à être payée et n'avait « reçu que ce qui existait et se rattachait à son statut, quoique de manière informelle ». La décision de rembourser l'argent a été prise en raison de « l'opinion extrêmement négative, dans certains cas, qu'elle trouve déplaisante, cherchant à la présenter comme une femme vénale, égoïste et égocentrique qui ne se soucie pas du sort des ghanéens ordinaires », ajoute le communiqué.

T.M.

Afrique du Sud / 72 morts après l'incarcération de Jacob Zuma

L'Union africaine appelle au calme

Un premier bilan avait établi le décès par bousculade de 45 personnes, il y a 3 jours. Hier, la police sud-africaine, rapidement dépassée par l'ampleur des pillages, a déposé un autre bilan dans un communiqué publié le 13 juillet dernier. Ce qui a fait réagir l'Union africaine, qui, dans un communiqué a appelé à un rétablissement urgent de l'ordre.

Les premiers incidents dans le pays, routes bloquées et camions incendiés, ont éclaté vendredi, au lendemain de l'arrivée en prison de Jacob Zuma condamné pour outrage à la justice. Le président Cyril Ramaphosa a affirmé lundi soir que si les « frustrations et la colère » exprimées avaient « des racines politiques », « aucune cause ne peut justifier » ces violences.

L'agitation a gagné les quartiers déshérités de Johannesburg où le moteur de la colère est alimentaire et économique. Les restrictions imposées fin juin pour contenir une troisième vague meurtrière de Covid-19 y ont étouffé les petits boulots et les moyens de subsistance des plus pauvres.

Selon les forces de l'ordre, qui ont été rapidement dépassées par l'ampleur des événements, 27 personnes ont été tuées dans la province du Kwazulu-Natal (Est) et 45 dans le Gauteng, qui compte la plus grande ville du pays, Johannesburg. La plupart des décès sont survenus lors de « bousculades pendant des pillages de magasins et de centres commerciaux », tandis que d'autres morts et blessures sont liées « à des explosions de distributeurs automatiques de billets et à des fusillades », a précisé



Des manifestants entraînent de piller des magasins

la police. Mais le bilan est monté mardi 13 juillet à 72 morts, a annoncé la police. « Le nombre total de personnes arrêtées s'élève à 1 234, tandis que le nombre de décès s'élève à 72 », a annoncé la police dans un communiqué. Un précédent bilan faisait état de 45 morts, principalement dans des bousculades lors de pillages. En dépit de l'appel au calme des autorités et du déploiement de quelque 2 500 soldats, des milliers

de Sud-Africains ont continué à affluer mardi pour dépouiller hangars et magasins dans plusieurs villes du pays.

Dans un communiqué L'Union africaine (UA) a condamné avec la plus grande fermeté : « la flambée de violence qui a entraîné la mort de civils et des scènes effroyables de pillage », appelant « à un rétablissement urgent de l'ordre ».

T.M. et Jeune Afrique



Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires ? Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre équipe exclusive DIRECT AGENCE
Rue 115, Angle 119 Aflao-Gakli, Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 92 73 00 00

Sommet de l'Ida à Abidjan**Faure Gnassingbé et ses pairs plaident pour une reconstitution « ambitieuse »**

Le chef de l'Etat togolais a pris part jeudi 15 juillet à Abidjan, en Côte d'Ivoire, au 20^e sommet sur la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (Ida). Les dirigeants africains souhaitent une augmentation des ressources de l'Ida.



Photo de famille des chefs d'Etat et de gouvernement au sommet

Les priorités de développement, l'impact de la Covid-19, le plan de reprise économique, les besoins de financement, le capital humain et l'emploi, tous ces points sont abordés au sommet de l'Ida. « Au cours de cette réunion de plaidoyer, nous allons œuvrer ensemble pour une mobilisation internationale afin d'augmenter les

ressources de l'Ida. Dans sa gestion efficace de la pandémie, notre pays a bénéficié de l'appui de l'Ida pour l'accompagnement du secteur privé et des couches les plus vulnérables. La coopération entre les Etats africains et leurs partenaires au développement dont l'Ida demeure plus que vitale pour la relance

des économies post-pandémie». Ainsi, cette réunion de haut niveau permet de faire un plaidoyer auprès des principaux donateurs de l'Ida. L'objectif pour les pays africains est de mobiliser au moins 100 milliards de dollars à l'horizon. « Notre réunion d'aujourd'hui vise à arrêter nos priorités communes

de développement, et à faire, dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'Ida, un plaidoyer auprès des principaux donateurs de l'Ida, afin de mobiliser au moins 100 milliards de dollars US en vue de relancer nos économies. Ce serait le montant le plus important jamais mobilisé à ce jour », a indiqué le président ivoirien Alassane Ouattara.

La rencontre est également l'occasion de revenir sur les défis communs de développement, notamment en matière d'amélioration du capital humain, de création d'emplois pour les jeunes et femmes, et de relance économique pour le bien-être des populations. Une feuille de route baptisée « la déclaration d'Abidjan » est issue de ce sommet. Cette déclaration retrace les priorités d'investissement et des engagements pour une amélioration de la capacité d'absorption, et une utilisation transparente et

efficente des ressources qui seront mises à disposition des pays.

« Nous avons été extrêmement impressionnés par la volonté des Etats de faire face aux problèmes structurels et de créer sur le continent des industries qui permettront à l'avenir de faire face à ces chocs de manière indépendante... », a indiqué le directeur général de la Société financière Makhtar Diop. Selon la présidence de la République togolaise, le Togo bénéficie des ressources et guichets de l'Ida pour accompagner le secteur privé et la mise en œuvre des projets de développement socioéconomique, notamment dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des filets sociaux et de lutte contre l'érosion côtière.

L'Ida a accompagné 114 pays depuis 1960 avec des investissements qui s'élèvent à environ 422 milliards de dollars US.

Félix Tagba

Intégration de l'actionnariat de l'AFC**Quels sont les avantages pour le Togo ?**

Le Togo est devenu actionnaire de l'Africa finance corporation (AFC). Cette adhésion dans l'actionnariat de cette institution financière multilatérale représente une opportunité pour le pays à plus d'un titre.



Vue partielle de Lomé, la capitale togolaise

Membre d'Africa finance corporation depuis 2018, le Togo fait partie des nouveaux actionnaires de l'organisation. Le pays a franchi une nouvelle étape.

« L'AFC a été un partenaire de développement essentiel dans son soutien aux secteurs clés de notre économie, y compris l'électricité, les transports

et la logistique... Devenir actionnaire de l'AFC représente une étape naturelle pour l'avenir visant à renforcer davantage le partenariat qui existe entre le Togo et la Corporation », a indiqué Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances. L'un des objectifs de l'AFC est de stimuler les investissements du

secteur privé dans les infrastructures à travers l'Afrique. Vue sous cet angle, cette intégration permettra au pays de bénéficier de nouveaux investissements.

Depuis qu'il est membre de la corporation, le Togo a déjà bénéficié d'importants appuis. L'AFC a appuyé le pays dans la

construction de la centrale Kekeli Efficient Power. L'organisation a investi 30 millions d'euros dans cette première centrale électrique au gaz à cycle combiné du pays.

Autre financement important accordé au Togo, 150 millions de dollars US dans la création de chaînes de valeur pour les industries togolaises de la transformation alimentaire, du textile, de la pharmacie, de l'automobile et du recyclage dans le cadre de la Plateforme industrielle d'Adetikope (PIA).

En tant que nouvel actionnaire de l'AFC, le Togo pourra bénéficier des investissements dans d'autres secteurs.

« Nous sommes ravis d'accueillir la République de Guinée et la République togolaise en tant qu'actionnaires à l'Africa Finance Corporation. Outre les projets en cours, nous visons à étendre notre présence dans les deux pays avec un portefeuille actif de projets dans les ressources naturelles, les

énergies renouvelables, les transports et la logistique. Ces investissements en actions dans l'AFC aident à faciliter nos opérations, alors que nous nous travaillons avec les gouvernements africains pour fournir les infrastructures essentielles nécessaires à la reprise économique résiliente après le Covid-19 », a souligné le président et directeur général de l'AFC, Samaila Zubairu.

L'AFC veut répondre aux besoins de développement des infrastructures et assurer une croissance économique durable en Afrique. L'organisation investit dans des infrastructures de haute qualité qui fournissent des services clés aux secteurs essentiels tels que l'énergie, les ressources naturelles, l'industrie lourde, les transports et les télécommunications. Le montant de l'investissement de l'AFC à ce jour s'élève à plus de 8,7 milliards de dollars américains dans des projets répartis dans 35 pays d'Afrique.

Félix T.

Education, pêche, santé maternelle

D'une pierre trois coups!

Au rang des objectifs destinés à accélérer le développement socioéconomique national, se trouvent l'éducation, la pêche et la santé maternelle. Recrutement et amélioration du traitement des enseignants, réalisations faites et des facilitations accordées aux pêcheurs, réduction de la mortalité maternelle et néonatale, le gouvernement togolais a consenti des efforts qui se déclinent à travers la mise en œuvre des projets et l'assouplissement des conditions.

Pour une éducation performante...

Pour une éducation performante, le Togo construit des salles de classe sans relâche avec la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire ; la suppression des frais d'inscription aux examens nationaux (CEPD, BEPC, Bac I et II, BTS...) ; la promotion de la scolarisation des enfants et de la jeune fille surtout ; amélioration de l'accès des apprenants aux repas scolaires à travers les cantines scolaires et aux soins de santé grâce à School Assur, etc. A côté de ces initiatives prises pour venir à la rescousse des ménages vulnérables, il y a la construction des salles de classe. Le système éducatif est de qualité, inclusif, moins coûteux et productif au Togo grâce à la politique de développement des infrastructures scolaires promue par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Plus de 500 salles de classe bâties par l'Anadeb

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a

été créée en janvier 2011 par décret présidentiel. Elle œuvre aux côtés du ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes pour le bien-être des communautés. Depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2020, 505 salles de classe ont été construites et rénovées dans les 05 régions du Togo. Naturellement, ces réalisations ont permis à des milliers d'élèves, surtout ceux qui vivent dans des localités reculées, de fréquenter dans de meilleures conditions et de réussir.

Outre la construction de salles de classe, l'Anadeb a réalisé 3319 unités d'infrastructures de base ; mis en place 608 hangars de marché, 2033 infrastructures d'assainissement, 06 maisons des jeunes et 34 forages. Les projets et programmes qu'elle met en œuvre sur le terrain impactent chaque année la vie de plus de 1 500 communautés à la base dans plus de 300 cantons pauvres.

Une moyenne de 488 salles de classe construites par an



Un nouveau bâtiment scolaire à Tomégbé, grâce à l'Anadeb

Entre 2011 et 2018, le nombre d'écoles d'enseignement préscolaire est passé de 805 à 3 165 et le taux brut de scolarisation de 8,7 à 37,2%. En 2018, 2,84 millions d'enfants étaient d'âge scolaire et 2,42 millions d'entre eux fréquentaient. De 2011 à 2018, 488 salles de classe pour le cours primaire ont été construites par an en moyenne. Par conséquent, de 2007 à 2017, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 112 à 149% et le taux de

redoublement a régressé de 21,5 à 13,7%. D'ici à 2025, 25 000 nouvelles salles de classe seront construites. Aujourd'hui, les cantines scolaires touchent plus de 90 000 élèves chaque année. A l'horizon 2025, ce chiffre sera porté à 300 000. Le programme de protection sociale School Assur sera toujours là pour prendre soin des apprenants. Il est déjà parvenu à plus de 2 000 000 de prises en charge depuis son lancement en 2017.

La pêche, l'autre moteur de développement, l'activité rémunératrice pour plus de 20 000 Togolais



Nouveau port de pêche de Lomé

Comme tous les autres secteurs économiques constamment soutenus par le gouvernement togolais afin d'accroître les revenus des travailleurs et augmenter leur pouvoir d'achat, lutter contre la pauvreté et bâtir un pays émergent, la pêche fait l'objet d'une attention particulière. Ce n'est pas une affirmation gratuite ; on s'en convainc plus facilement en se référant aux facilitations accordées aux acteurs du secteur. La production halieutique est en amélioration, les conditions de vie des pêcheurs également. Quelques années en arrière, les ressources halieutiques étaient exploitées de façon anarchique, bafouées par l'utilisation des pratiques et engins prohibés, ce qui rendait difficile la pratique et l'activité moins juteuse. Pour rectifier le tir, les pouvoirs publics ont mis en place un Plan de gestion des pêcheries.

A Nangbéto, les pêcheurs en profitent

Nangbéto (région des Plateaux) a un grand lac (18 000 ha) pourvoyeur de poissons. Grâce au plan (cité ci-avant) adopté en août 2013 dans le cadre de la mise en œuvre d'une sous-composante du Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) qui tient à améliorer la gestion de la pêche continentale et à développer la pisciculture, la production halieutique est passée de 600 tonnes en 2012 à 3200 tonnes en 2019. 50% des pêcheurs ont abandonné les mauvaises pratiques et plus de 50% de pêcheurs sollicitent le permis de pêche. Les moyens d'existence des pêcheurs ont été améliorés. Ils épargnent de l'argent pour subvenir à leurs besoins et préparer sereinement leur avenir.

37 000 tonnes de poissons dans les filets entre 2018 et 2019

Des données de la Direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) montrent qu'entre 2018 et 2019, 37 102 tonnes de poissons ont été pêchées au Togo. Très précisément, 18 142 tonnes ont été enregistrées en 2019 et 18960 tonnes l'année suivante. Incessamment, de nouvelles politiques destinées à mieux booster le secteur seront mises en œuvre ainsi que des dispositions opportunes pour améliorer le rendement halieutique. L'une des meilleures solutions annoncées est l'instauration systématique du repos biologique. Aujourd'hui, le secteur de la pêche contribue à 4,5% du Produit intérieur brut (PIB) et emploie au moins 22 000 personnes dont 10 000 pêcheurs et 12 000 femmes transformatrices de poissons.

Le port de pêche de Gbetsogbé, l'aubaine pour les pêcheurs

C'est une infrastructure implantée dans la zone industrielle de Baguida (région Maritime). Inauguré en avril 2019 par le chef de l'Etat, le port de pêche de Gbetsogbé est accessible depuis novembre de la même année. Il dispose d'une criée, de 02 machines de production de glace d'une capacité de 5000 tonnes par jour, de 03 chambres froides de 390 caisses et peut contenir jusqu'à 300 pirogues. Près de 8 000 emplois comprenant des pêcheurs (3 000), des transformatrices de poissons (3 500) ou des mareyeuses (1 500) devraient être consolidés. La création de 5000 autres emplois indirects est également attendue. Les travaux de construction du port ont coûté 20 milliards de francs CFA. Le nouveau port de pêche, en lien avec le développement des chaînes de valeurs de la pêche maritime, fera progresser la production halieutique pour atteindre 25 000 tonnes par an.

Réduction de la mortalité maternelle et néonatale, une dynamique

Les questions liées à la santé des citoyens en général et des femmes enceintes en particulier ne sont pas reléguées au Togo. Au contraire, les gouvernants usent des pouvoirs pour faire en sorte que l'aspiration de chaque individu au bien-être physique soit réalisée, dans un pays où les infrastructures sanitaires, l'accès aux soins essentiels, le personnel de santé doivent être de qualité et adaptés aux vrais défis de l'heure. La santé materno-infantile s'accorde depuis plusieurs années sur le projet Muskoka ; ce dernier prouve sa valeur et balise la voie à la démographie togolaise.

Estimé à 09 milliards de francs CFA, le projet "Santé maternelle et néonatale Muskoka" a été lancé en 2011 au Togo pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Il assure un accès équitable, de qualité et à faible coût aux médicaments et aux soins pour les mères, nouveau-nés, enfants et adolescents ; garantit l'accès des adolescentes à la santé et aux droits sexuels et reproductifs ; améliore la nutrition des bénéficiaires ; rend meilleurs les systèmes de

santé ; renforce le développement de la petite enfance et promeut l'autonomisation de la femme.

Baisse de la mortalité néonatale

Sur le territoire, l'initiative est coordonnée par 04 agences onusiennes notamment Unicef, OMS, Fnuap et Onu Femmes. Grâce aux diverses interventions pragmatiques, la mortalité néonatale a été réduite de 37% entre 1990 et 2018. Sur la même période, la mortalité des enfants de moins de 05 ans a été réduite de 52%. Le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a été augmenté de 11% sans oublier la baisse de 50 à 20% du taux d'abandon en milieu scolaire pour cause de grossesse.

Priorité sur la santé materno-infantile

D'autres projets très utiles sont exécutés dans le pays pour accroître l'accessibilité et la qualité des soins et garantir à la cible de meilleures conditions physiques. On peut énumérer entre autres les programmes de cliniques mobiles et School Assur, les campagnes de



Santé maternelle

vaccination périodique et régulière, le Plan national de développement sanitaire (PNDS 2016-2022), etc.

C'est sans doute la même volonté qui sous-tend la décision des autorités de mettre en marche un nouveau programme social, essentiellement dans les Unités de soins périphériques (USP) pour faciliter aux femmes, l'accès à des soins de qualité et, de ce fait, réduire la mortalité maternelle et néonatale. 04 catégories de prestations seront totalement couvertes: la planification familiale, la consultation prénatale, l'accouchement et la césarienne.

Pour 2021, l'initiative coûtera plus de 07 milliards à l'Etat.

Par ailleurs, jusqu'en 2025, les dirigeants feront construire et équiper 06 centres de santé mère-enfant ; doubleront le nombre d'accoucheuses auxiliaires d'Etat ; construiront 100 centres médicaux sociaux ; réhabiliteront les centres de santé communautaires existants avec des équipements en soins obstétricaux et néonataux d'urgence ; rendront gratuit le vaccin contre le cancer du col de l'utérus.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Eau potable au Togo

De l'eau potable à tout prix pour Tsévié et ses environs

L'amélioration des conditions d'accès à l'eau potable au Togo est le leitmotiv des autorités togolaises. Elles ont entrepris depuis un moment des travaux d'envergure nationale afin d'alléger les souffrances des populations, notamment celles de Tsévié et ses environs. Ainsi, à travers le Projet Eau et Assainissement au Togo phase 2 (PEAT2), le gouvernement togolais avec l'appui financier de l'Union européenne, s'est engagé à améliorer les conditions de vie des populations de Tsévié (35 km de Lomé) à travers l'accès durable aux services de base d'eau potable. Une tournée de presse s'est tenue le 14 juillet dernier pour s'enquérir des réalisations.

Premièrement, un nouveau château d'eau, d'une capacité de 750 m³ et d'une hauteur de 28 mètres, est en construction à N'dagni/Tsévié ville. Débutés le 12 octobre 2020 pour s'achever le 12 août 2021, les travaux sont à 28% de réalisation, à moins de deux mois de l'échéance contractuelle, soit une consommation de délai de 90% «C'est le moment pour l'entreprise de s'organiser et de préparer ses éléments pour demander une prolongation de délai», a affirmé Claude Edzougou expert assainissement du groupement d'entreprise Louis Berger.

Deuxièmement, il s'agit de la réhabilitation de l'ancien château de Davedi à Tsévié d'une capacité de 1000 m³.

La construction d'un nouveau forage à Tsévié-Hové de 150 m³/h pour la mobilisation d'une production supplémentaire de 3000 m³/j, est également en cours. « Il y a le forage normal qu'on devait faire mais faute de roche, on s'est orienté vers le forage témoin. Actuellement, on est en train de faire le cubage pour

l'équiper », a expliqué Devia Kodzo, le conducteur des travaux.

L'équipement du site de traitement d'eau de Tsévié fait également partie des réalisations du PEAT 2. C'est sur ce site que l'eau est traitée avant d'être refoulée au château et distribuée ensuite aux populations. La station produit un volume journalier autour de 2000/2100 m³ par jour.

En quoi consiste donc l'équipement de ce site ? «L'équipement consistera à augmenter le volume d'eau journalier à 2500/2600 m³ par jour. Les nouveaux forages en cours de réalisation en plus des anciens forages vont envoyer l'eau ici pour le traitement, et donc ce projet permettra de renforcer le système de pompage. Les pompes de refoulement seront remplacées ainsi que toutes les installations électriques; et la qualité de l'eau aussi sera améliorée », a répondu Binguitcha Tiyabé, chef département production sud TdE.

Outre ces différentes réalisations du gouvernement dans le cadre du PEAT 2 pour équiper en eau les populations



Équipements de traitement d'eau potable

de Tsévié et ses environs, notons la réalisation des travaux en régie avec l'extension de 19 km de réseaux d'adduction et de distribution, la mise en service de cinq 5 bonnes fontaines, la réalisation à coût réduit (branchement promotionnel) de 900 branchements privés et 40 branchements dans les établissements scolaires publics rapprochant davantage l'eau potable des usagers.

«L'ensemble de ces actions va nous soulager durablement en matière de pénurie d'eau potable ici à Tsévié. Nous remercions le gouvernement pour ses efforts multiformes dans la lutte pour l'accès universel à l'eau potable pour tous », affirme une bénéficiaire. A ce jour, 514 branchements ont été réalisés sur les 900. Les travaux d'assainissement ont également été réalisés avec la construction des latrines familiales. «Avant, nous avons un sérieux

problème d'eau. Mais depuis quelque temps avec les efforts du gouvernement et grâce aux branchements promotionnels de la TdE, auxquels j'ai souscrit, je ne manque plus d'eau», a témoigné Ayivi Kodjo, bénéficiaire du branchement promotionnel de la TdE.

Le Projet Eau et Assainissement au Togo phase 2 (PEAT 2), est sous la tutelle du ministère de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise, d'un coût total de 5 milliards 212 millions FCFA avec l'appui financier de l'Union européenne. Il couvre Tsévié, Sokodé et Kara. La tournée se poursuit dans les autres localités ciblées du Togo. Les réalisations permettront désormais de renforcer la desserte en eau potable aux populations de Tsévié et ses environs avec une grande capacité de production d'eau par jour.

Attipoe Edem Kodjo

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Enigme



Et si vous étiez Dieu, qui des deux aurez-vous sauvé?

Blagues

Un homme ayant beaucoup de problèmes dans sa vie de famille décida d'aller consulter un voyant.

Celui-ci lui dit de revenir après deux semaines avec un échantillon de sable de sa cour.

Alors l'homme revint deux semaines après avec l'échantillon de sable.

* Le Voyant effectua ses rituels et dit à l'homme : "Je ne sais pas si vous pouvez supporter d'écouter ceci.

L'homme répondit: "Allez-y! Je veux tout entendre."

* Le Voyant dit : - "Les deux garçons que vous avez ne sont pas de vous. Votre fille s'amourache avec cinq hommes différents et votre femme est enceinte de votre frère cadet."

L'homme se mit à rire. Le Voyant lui demanda pourquoi il riait après toutes ces mauvaises nouvelles

L'homme répondit : "Je ne sais pas si vous pouvez supporter ceci."

Le Voyant lui répondit:- "Allez-y!"

L'homme lui dit:- "J'étais en retard et j'ai oublié d'apporter l'échantillon de sable de ma cour, alors j'en ai extrait un peu de votre cour."

Le Voyant perdit connaissance immédiatement.

Mon petit frère a fait une prière la nuit avant de se coucher. Il disait, "pardon Dieu donne moi la moitié de mon argent que je vais gagner dans l'avenir pour que je puisse dépenser ça maintenant; car c'est chaud "

Ce matin à son réveil, il trouve 825f à côté de son lit et il me demande si c'est à moi!?

Depuis là je ris seulement

Débat

Un garçon envoie un SMS à sa meuf en disant: "j'ai trouvé une autre meuf belle, élégante, admirable, appréciable, présentable, considérable, que j'aime beaucoup et j'aimerais mettre fin à notre relation. Envoie-moi toute mes photos que je t'avais donné"

La fille envoie une enveloppe contenant les photos de différents garçons et une lettre où elle a écrit: "je me souviens plus de ton visage, donc choisi tes photos et remet moi le reste."

Entre les deux, qui sera plus blessé que l'autre ???

Bonne réflexion à tous !

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 12 au 19 Juillet 2021

HANOUKOPE	RADIO KANAL FM	22 21 01 15
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70 44 91 37
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	92 85 99 55
AMESSIAME-BE	MARCHÉ DE BÈ	96 32 97 60
HORIZON	165. BD DU 13JANVIER	90 56 52 56
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
GBOSSIME	BD DE LA KARA	22 22 50 50
AMITIE	SOTED	70 25 02 57
PROVIDENCE.	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CHU-CAMPUS	93 88 83 31
AEROPORT.	AÉROPORT SITO	96 51 59 74
INTERNATIONALE	HÉDZRANAWOÉ	96 80 09 28
LILAS.	KÉGUÉ	22 26 29 59
THERYA.	MANGOTIGOMÉ	70 44 81 77
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	22 27 46 66
CITE.	BD. DU 30 AOÛT	99 08 15 35
BESDA.	ADIDOGOMÉ	70 42 68 25
CONSEIL	SAGBADO LOGOTÉ	96 80 21 37
EPIPHANIA	RUE DE LA PAMPA	96 80 10 04
POINT E.	DJIDJOLÉ	90 37 45 96
CONFIANCE.	FACE GTA	22 42 43 81
DELALI	CACAVÉLI	96 32 97 54
NATION.	TOTSI	96 80 09 47
LAUS DEO	LÉO 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	AGOÈ VAKPOSSITO	70 40 22 86
MAINA	AVÉDJI	96 80 10 15
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	70 43 25 85
NOTRE DAME DE LOURDE	AGOÈ	96 80 10 19
SHALOM	AGOÈ-CACAVÉLI	70 49 96 51
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE	93 40 21 21
SATIS.	KOSHIGAN	70 44 85 17
LA BARAKA.	AGOÈ LOGOPE	70 41 44 13
M'BA	AGOÈ-LÉGBASSITO	70 27 81 81
ADONAÏ	AGOÈ-NYIVÉ	22 50 04 05
TAKOE	ZONGO CÔTÉ OPPOSÉ	96 80 09 77
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
AMEN	MARCHÉ ADÉTIKOPÉ	97 18 02 02
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA	99 99 80 04
BAGUIDA.	BAGUIDA	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	AGODÉK	70 45 70 14

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Otier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Otier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Otier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Otier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss);

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Otier Baguida); Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél / 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumè; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Otier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le
Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche
RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Otier Adidogomé,
carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90
79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;
Otier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME)
; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél
: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70
61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

Musique / Magic System feat Smarty

Passer par la mer ou le désert n'est pas la solution

Le groupe musical ivoirien « Magic System » et le rappeur burkinabé « Smarty » viennent de collaborer sur un morceau très intéressant, « voyager ». Ce morceau touche du doigt d'une manière assez symbolique la thématique de l'immigration.

A l'entame de ce morceau collaboratif, le leader vocaliste ivoirienne A'salfo émet une réflexion : « qui n'a pas envie de voyager » ? A la base, le voyage est le déplacement d'une personne qui se rend en un lieu assez éloigné. Comme on dit souvent : quand l'homme ne veut pas changer les choses, il commence par changer les mots sinon en inventer d'autres. On a fini ainsi par donner d'autres sens au mot « voyage » qui se confond désormais à l'immigration.

C'est la recherche de l'emploi ou d'un lendemain merveilleux qui poussent bien d'autres à voyager, en terme précis, à immigrer dans un pays. Donc, l'immigration est l'entrée dans un pays, une région, de personnes qui vivaient à l'extérieur et qui viennent s'y établir, y chercher un emploi.

Dans le titre « Voyager », « Magic System » et le rappeur burkinabé « Smarty » n'abordent pas ouvertement la question de l'immigration clandestine. Mais, il

suffit juste d'analyser les mots dudit morceau pour cerner le message essentiel : « Ah ouais les gars ! On va tous voyager un jour, mais passer par la mer ou le désert n'est pas la solution ».

Qui n'a pas envie de voyager ?

Le voyage dans la conscience collective africaine (mentalité) est un luxe auquel seuls les « riches » peuvent avoir accès. Mais, le voyage est un moyen de découvrir, d'apprendre, de grandir et de nourrir son esprit. La perception des vacances tout comme du voyage dans l'esprit de l'« Africain » est scandaleuse et assez drôle. L'immigration impressionne plus l'Africain qu'un simple voyage pour aller découvrir d'autres paysages ou encore d'autres cultures. Tous les Africains veulent aller à « Mbeng » (Occident dans l'argot camerounais). Et pourtant, il y a tout sur le continent noir. « ... on a espoir tchoko tchoko (coût que coût) on va



Un avion dans les airs

partir. Moi, je vais voyager pour aller à Mbeng. Je vais me chercher comme tous les bons brouilleurs (bosseurs) pour revenir à Abidjan pour aider la famille...», un petit extrait de « Voyager ».

Alors, faut-il forcément aller à « Mbeng pour réussir sa vie ? D'autant plus que la réussite est très relative. Est-ce le change du « Dollar » en franc « CFA » ou de l'« Euro » en franc « CFA » qui fait croire aux peuples africains que l'Occident regorge de l'emploi pour tous ? Est-ce que le Mbengue est une fin en soi et une solution efficace ? Et même si ?!

« On a si peu de temps, l'instant passe vite. On

loue la vie un moment puis on la quitte. Je veux croiser autant de monde, passer tous les ports. Je veux griller toutes mes secondes dans les aéroports... Mais, ils m'ont dit que nos esprits ont des formalités et nos envies ont des frontières déshumanisées », chante Smarty.

On peut comprendre qu'on déconseille l'immigration clandestine, mais il faut se demander sérieusement les véritables causes de cette immigration en question. D'ailleurs, quelles sont ces manières d'exiger le visa entre les pays africains ? Si un Français qui voyage aux Etats Unis n'a pas besoin d'un visa, alors qu'un Togolais qui voyage

dans un pays de l'Afrique de l'Est a forcément besoin d'un visa d'entrée alors le continent noir est « risqué ». La situation des frontières dans les pays africains est assez cruciale. La pauvreté intellectuelle de notre continent ne dit même pas son nom. En réalité, quel est le bonheur qui se trouve en Occident ? L'Afrique doit créer l'eldorado pour les générations futures qui peuvent s'offrir des voyages pour circuler partout en Afrique comme en Occident pour découvrir, nourrir leurs esprits afin d'être très créatifs et plus utiles pour le continent noir.

Nadia Edodji

Lire

« La recherche de l'absolu » de Honoré de Balzac, Ed Beq. Pp 115-117

« ... En 1617, vingt et quelques années après l'horrible nuit pendant laquelle Étienne fut mis au monde, le duc d'Hérouville, alors âgé de soixante-seize ans, vieux, cassé, presque mort, était assis au coucher du soleil dans un immense fauteuil, devant la fenêtre ogive de sa chambre à coucher, à la place d'où jadis la comtesse avait si vainement réclamé, par les sons du cor perdus dans les airs, le secours des hommes et du ciel. Vous eussiez dit d'un véritable débris

de tombeau. Sa figure énergique, dépouillée de son aspect sinistre par la souffrance et par l'âge, avait une couleur blafarde en rapport avec les longues mèches de cheveux blancs qui tombaient autour de sa tête chauve, dont le crâne jaune semblait débile. La guerre et le fanatisme brillaient encore dans ces yeux jaunes, quoique tempérés par un sentiment religieux. La dévotion jetait une teinte monastique sur ce visage, jadis si dur et marqué maintenant de teintes qui en adoucissaient l'expression. Les reflets du couchant coloraient par une douce lueur rouge cette tête encore

vigoureuse. Le corps affaibli, enveloppé de vêtements bruns, achevait, par sa pose lourde, par la privation de tout mouvement, de peindre l'existence monotone, le repos terrible de cet homme, autrefois si entreprenant, si haineux, si actif. Assez, dit-il à son chapelain. Ce vieillard vénérable lisait l'Évangile en se tenant debout devant le maître dans une attitude respectueuse. Le duc, semblable à ces vieux lions de ménagerie qui arrivent à une décrépitude encore pleine de majesté, se tourna vers un autre homme en cheveux blancs, et lui tendit

un bras décharné, couvert de poils rares, encore nerveux, mais sans vigueur. À vous, rebouteur, s'écria-t-il, voyez où j'en suis aujourd'hui. Tout va bien, monseigneur, et la fièvre a cessé. Vous vivrez encore de longues années. Je voudrais voir Maximilien ici, reprit le duc en laissant échapper un sourire d'aise. Ce brave enfant ! Il commande maintenant une compagnie d'arquebusiers chez le roi. Le maréchal d'Ancre a eu soin de mon gars, et notre gracieuse reine Marie pense à le bien apparenter, maintenant qu'il a été créé duc de Nivron. Mon nom sera donc dignement

continué. Le gars a fait des prodiges de valeur à l'attaque... En ce moment Bertrand arriva, tenant une lettre à la main. Qu'est ceci ? dit vivement le vieux seigneur. Une dépêche apportée par un courrier que vous envoie le roi, répondit l'écuyer. Le roi et non la reine-mère ! s'écria le duc. Que se passe-t-il donc, les Huguenots reprendraient-ils les armes, tête-dieu pleine de reliques ! reprit le duc en se dressant et jetant un regard étincelant sur les trois vieillards. J'armerais encore mes soldats, et, avec Maximilien à mes côtés, la Normandie... »

Le sport

Qu'est-ce qui explique sa capacité à booster la libido ?

Une sexualité épanouie fait partie des éléments qui contribuent à consolider un couple. Lorsque dans un couple, l'un ou les deux partenaires se sentent insatisfaits, cela peut ouvrir la voie à plusieurs problèmes. C'est ainsi que pour pouvoir répondre aux besoins sexuels de leurs conjoints, certaines personnes (hommes ou femmes) courent derrière des vendeurs d'illusions qui parfois viennent aggraver leurs situations. Or, il y a une solution toute simple, sans frais et sans dangers qui peut les aider à se sortir d'affaire. Beaucoup de spécialistes sont d'avis que le sport est un allié de taille pour la libido. Mais, qu'est-ce qui explique cela ?



Un couple fait du jogging dans une rue

La pratique du sport en général augmente la température corporelle et la production de certaines hormones, ce qui influence positivement le désir sexuel. Le sport entraîne un savant jeu d'hormones, bénéfique au désir : Dès

30 à 40 minutes d'effort, notre organisme sécrète des endorphines, appelées également hormones du plaisir. Ces endorphines améliorent la libido et permettent de lutter contre le stress, l'une des premières causes de la

baisse de l'activité sexuelle. Chez l'homme comme chez la femme, la testostérone est l'hormone du désir, et pour augmenter sa testostérone, rien de tel que l'exercice physique ou une bonne séance de musculation !

Mais les hormones n'expliquent pas tout...

Le sport modifie progressivement la silhouette et renforce l'estime de soi. Le corps du sportif devient plus musclé, plus ferme, les formes se dessinent et deviennent plus sensuelles : rien de tel pour raviver le désir ! Faire du sport régulièrement permet de mieux connaître son corps, de découvrir de nouvelles sensations. On prend conscience de son corps quand on fait des choses avec et on peut obtenir aussi une meilleure qualité du rapport sexuel ! Le sport rend plus endurant et plus performant sous la couette... La musculature n'est pas ici la seule responsable : l'activité physique stimule aussi la circulation sanguine,

assurant une meilleure irrigation de tous les organes, y compris les organes sexuels.

On se sent mieux dans son corps et dans sa tête, et plus désirable avec une meilleure estime de soi. Cette évidence est également vraie pour le conjoint. Et puis si l'envie de faire du sport à deux se présente, mieux vaut ne pas hésiter très longtemps. D'une part, les deux partenaires bénéficient des effets sur leur désir, et d'autre part la complicité ne s'en trouve que renforcée.

Pour autant, il est conseillé de ne pas faire de sport en excès !

Si le sport se révèle particulièrement bénéfique au lit, gare aux excès, qui risquent inversement de vous épuiser. Donc pas de surentraînement, mais un programme bien construit et progressif !

Chez la femme : Un entraînement intensif régulier, en particulier dans la course à pied ou les sports d'endurance,

peut engendrer une maigreur et des troubles du cycle menstruel qui se traduisent par une absence de règles. Or, ces perturbations hormonales ont des conséquences très importantes sur la sécrétion d'endorphine et de prolactine, des hormones importantes de la libido féminine.

Chez l'homme : l'excès d'activité physique joue sur la testostérone, associée à une baisse de libido, en particulier chez les sportifs de haut niveau. Les entraînements intensifs ou longs, obligent les muscles à consommer toute la testostérone présente dans le corps. Chez les hommes, on s'est aperçu qu'il y avait des troubles de l'érection parmi les marathoniens. En s'entraînant énormément, leur taux de testostérone chute. Mieux vaut choisir pour partenaire, une personne sportive du dimanche que de haut niveau !

TM

Expert : Dr Jean-Marc Sène, médecin du sport

Nutrition

L'eau doit absolument rester la base de notre hydratation

L'eau est indispensable au fonctionnement de notre organisme, car elle représente plus de 60% du poids de notre corps. Chaque jour, de manière naturelle, une grande quantité d'eau s'en échappe par la respiration, la transpiration ou les urines. Pour rester en bonne santé, il est donc très important de compenser ces pertes qui sont estimées, en moyenne, à 1,5 litre par jour. Si ces pertes ne sont pas compensées, le corps se déshydrate, ce qui peut entraîner une fatigue excessive, des vertiges, des troubles rénaux comme les calculs ou dans les cas extrêmes des comas chez les personnes fragiles.

Cette eau, qui est la seule boisson indispensable pour notre corps, peut être apportée sous 3 formes : L'eau du robinet, qui est une eau traitée pour être rendue propre à la consommation ; L'eau de source, qui est une eau potable d'origine souterraine qui ne contient aucun polluant et qui est saine au niveau bactériologique ; Enfin, l'eau minérale qui est issue d'une source naturelle ou d'un forage et doit avoir des propriétés thérapeutiques liées à sa composition en minéraux pour prétendre à cette appellation.

L'eau doit absolument rester la base de notre hydratation, mais d'autres boissons sont souvent consommées en plus. Par exemple les tisanes, le café, le thé ou encore les boissons sucrées ou les jus de fruits frais. Ces boissons

n'ont pas toutes le même rôle et surtout le même impact pour notre santé. Le café et le thé peuvent être consommés mais de manière modérée, en ne dépassant pas 3 tasses par jour, et bien sûr sans ajouter de sucres pour éviter un apport de sucres en excès. Les tisanes et les infusions peuvent être consommées sans limitation, à condition là aussi de ne pas rajouter de sucre.

La consommation de jus de fruits industrialisés avec sucre ajouté et de sodas doit être réduite au maximum, car ils contiennent des quantités très importantes de sucres. Un simple verre de soda contient l'équivalent de 6 à 8 carrés de sucre. Les jus de fruit frais contenant aussi une quantité de sucre importante provenant du fruit pressé peuvent

être consommés, mais de manière modérée en ne dépassant pas un verre par jour.

Est-ce qu'il y a un moyen de savoir si l'on s'hydrate suffisamment ?

Une fois que l'on sait avec quoi s'hydrater, il y a une petite astuce pour savoir si l'on s'hydrate suffisamment. Il suffit d'observer la couleur des urines. Si elles sont très foncées ça veut dire que l'hydratation est insuffisante. Il suffit alors de boire davantage pendant 2 à 3 jours et d'observer le changement de couleur. Dès que l'urine devient claire, voire translucide, c'est que le corps est correctement hydraté.

Les besoins en eau varient-ils selon les personnes ?



Un homme boit de l'eau

Oui, car il y a différentes situations où il est nécessaire de boire en plus grande quantité, par exemple durant la grossesse où il faut couvrir les besoins de la maman et de l'enfant. C'est aussi le cas lorsque l'on va pratiquer une activité physique ou si l'on vit dans des pays très chauds, car dans ces deux cas les pertes en eau par la transpiration sont beaucoup plus importantes.

Il y a aussi les situations où combler les besoins est capital pour la santé. C'est le cas des bébés et des personnes âgées. Pour les bébés, un allaitement exclusif permet d'apporter toute l'eau nécessaire, sans

avoir besoin d'apporter d'autres liquides, et de s'assurer ainsi que le bébé sera toujours hydraté correctement.

Enfin, pour les personnes âgées une hydratation optimale est très importante, car une forte déshydratation peut avoir de très graves conséquences sur leur santé. La surveillance de leur hydratation est capitale, car les mécanismes d'alertes de la soif ne fonctionnent pas toujours correctement chez les personnes âgées.

Edem Dadzie

Expert : Stéphane Besançon, nutritionniste et directeur de l'ONG Santé Diabète à Bamako au Mali

ACTE D'APPEL

L'ORIGINAL

L'an deux mil vingt et un
Et le lundi vingt huit (28) Juin à 15 heures 35 minutes ;

A la demande de **Mademoiselle ADOTEVI Adudé Aline Akpé**, commerçante et héritière de feu ADOTEVI-AKUE Akuété Médard, demeurant et domicilié en Italie de passages réguliers à Lomé ;

Assistée de **Maitre ALI Badjouma**, Avocate au Barreau du Togo, rue d'Akébou SITO-Aéroport (derrière la Pharmacie de l'Aéroport) 01 B.P. : 3513 Lomé 01, Tél. : 22 61 40 47, au cabinet de qui domicile est élu ;

J'ai

Indiqué à :

Monsieur ADJAYI Akuété, Economiste Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé quartier Baguida au lieu-dit Agodéké, ayant pour conseil la SCP TOBLE & ASSOCIES, Société d'Avocats au Barreau du Togo représentée par son gérant ou étant en ses bureaux et parlant à : *Nous nous sommes rendus au bureau du conseil du requis, la secrétaire a refusé de prendre l'acte sous prétexte qu'elle n'avait ni l'adresse ni le contact de son client, nous avons procédé à la signification par voie d'affichage sur l'auditoire de la Cour d'Appel de Lomé.*

Que ma requérante est appelante comme de fait et par les présentes, elle interjette formellement appel contre le jugement N° 0572/2021 rendu le 14 mai 2021 par le Tribunal de Première Instance de Lomé, et ce, pour les torts et griefs que lui cause ledit jugement, lesquels seront déduits en temps et lieu devant la Cour d'appel de Lomé ;

Et pour voir statuer sur le mérite de l'appel, j'ai Huissier susdit et soussigné, à même requête, demeure et élection de domicile que ci-dessus, donné assignation au requis, à son adresse ci-dessus indiquée, d'avoir à **COMPARAITRE LE MERCREDI, 11 AOUT 2021 A NEUF (09) HEURES**, jours et heures suivants s'il y a lieu par-devant la Chambre civile et immobilière de la Cour d'appel de Lomé sise au Palais du Renouveau de ladite ville et statuant en matière civile immobilière ;

Page 1 sur 2

①

07 JUL 2021
NACA

REQUETE

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE LOME

Mademoiselle **ADOTEVI Adudé Aline Akpé**, commerçante et héritière de feu ADOTEVI-AKUE Akuété Médard demeurant et domiciliée en Italie de passages réguliers à Lomé ;

Assistée de **Maitre ALI Badjouma**, Avocate au Barreau du TOGO, rue d'Akébou SITO-Aéroport (derrière la Pharmacie de l'Aéroport), 01 B.P. : 3513 Lomé 01, Tél. : 22 61 40 47, au cabinet de qui domicile est élu ;

A l'honneur de vous exposer :

Que suivant exploit en date du 28 juin 2021 de Maitre ALOEYI Komlan, Huissier de justice à Lomé portant appel contre le jugement N° 0572/2021 rendu le 14 mai 2021 par le Tribunal de Première Instance de Lomé, elle a fait donner assignation à monsieur ADJAYI Akuété, Economiste Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Baguida au lieu-dit Agodéké pour l'audience du mercredi, 11 août 2021 à neuf (09) heures ;

Cependant, il s'avère que le requis n'a pas de domicile ni de résidence connus à Lomé et les investigations de l'Huissier instrumentaire sont restées infructueuses ;

Qu'ayant contacté son conseil de première instance, la SCP TOBLE & ASSOCIES, celle-ci a refusé de prendre l'acte sous prétexte que le requis n'aurait pas été domicilié en son cabinet et qu'elle ne dispose non plus de ses contacts pour communiquer à l'Huissier instrumentaire ;

Qu'il résulte des dispositions de l'article 58 du code de procédure civile togolais que « lorsque la partie destinataire n'a domicile ni résidence connus, la notification s'opère par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge » ;

Conformément au premier volet de cet article, l'Huissier instrumentaire a procédé à l'affichage de l'acte d'appel à l'auditoire de la Cour d'appel de Lomé ;

C'est pourquoi mademoiselle ADOTEVI Adudé Aline Akpé vous prie de bien vouloir désigner tel journal ou périodique de diffusion nationale dans lequel sera insérer l'exploit en date du 28 juin 2021 portant acte d'appel, ce conformément aux dispositions des articles 58 & 215 du Code de procédure civile togolais ;

③

POUR

L'objet de l'appel est de demander à la chambre commerciale de la Cour d'appel tant pour les motifs exposés devant le premier juge que ceux à exposer devant la Cour de céans, d'infirmer le jugement N° 0572/2021 rendu le 14 mai 2021 par le Tribunal de Première Instance de Lomé et adjuger à l'appelante l'entier bénéfice de ses demandes ;

PAR CES MOTIFS

Et ceux à déduire en temps opportun, il échet de :

A- En la Forme :

Recevoir l'appelante en son action régulière ;

B- Au Fond :

Mettre à néant le jugement N° 0572/2021 rendu le 14 mai 2021 par le Tribunal de Première Instance de Lomé dont appel ;

Statuant à nouveau :

Voir adjuger à l'appelante l'entièreté de ses demandes faites devant le premier juge et celles qu'elle entend formuler devant la Cour de céans ;

Sous toutes réserves

Et pour qu'il ne l'ignore
Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de : 30.000 Francs CFA.

L'HUISSIER

Page 2 sur 2

②

Voir rappeler le caractère exécutoire de la décision à intervenir sur minute avant enregistrement ;

Dire qu'il vous en sera référé en cas de difficultés ;

Fait à Lomé, le 05 juillet 2021,
Pour la requérante
Son conseil

PJ :
Exploit en date du 28/06/2021 portant acte d'appel

M. ALI BADJOURMA DESIRÉ
Avocat
au Barreau du TOGO

ORDONNANCE N° 1121/2021

Nous KOMINTE DINDANGIRE Président de la Cour d'appel de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et la pièce y jointe ;

Vu les dispositions des articles 58 et 215 du Code de procédure civile togolais ;

Désignons Journal "Togo Matin" en vue de l'insertion de l'exploit en date du 28 juin 2021 de Maitre ALOEYI Komlan, Huissier de justice à Lomé portant acte d'appel à la demande de mademoiselle ADOTEVI Adudé Aline Akpé dans le dossier l'opposant à monsieur ADJAYI Akuété, demeurant et domiciliée à Lomé ;

Rappelons notre décision exécutoire sur minute avant enregistrement ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficulté.

Fait en notre Cabinet,
Le 07/07/2021
LE PRESIDENT DE LA COUR

④

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*



*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)
** Offre soumise à conditions.

www.boatogo.com



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



STOP COVID-19